



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 7 mai 2021

Le *New Deal Mobile* rapproche le numérique du quotidien des Occitans

70 nouveaux sites de téléphonie mobile à construire par les opérateurs décidés par les collectivités territoriales et l'État pour fournir une couverture 4G.

La crise sanitaire que nous vivons rend plus que jamais le numérique indispensable à notre quotidien et souligne la nécessité de l'accès au numérique pour tous. L'État se mobilise pour faire de l'accès de tous aux infrastructures et aux usages du numérique une politique publique déployée sur l'ensemble du territoire.

Le *New Deal Mobile* s'inscrit dans cette politique publique essentielle pour rapprocher le numérique du quotidien des Français. À ce titre, Cédric O, secrétaire d'État chargé de la Transition Numérique et des Communications Électroniques, a signé mi-avril 2021 un nouvel arrêté ministériel définissant 340 nouveaux sites, jusqu'alors non ou mal couverts en téléphonie mobile, pour lesquels les opérateurs Bouygues Télécoms, Free Mobile, Orange et SFR devront fournir une couverture 4G au plus tard dans les 24 mois. **L'Occitanie bénéficie de 70 nouveaux sites par cet arrêté, soit 21 % des sites en France.**

Ces nouveaux sites à couvrir prioritairement ont été identifiés et hiérarchisés par les territoires dans le cadre d'un travail collaboratif continu entre les collectivités territoriales et l'État, en s'appuyant sur des équipes-projets locales, pierres angulaires locales du dispositif dit de couverture ciblée.

Ce nouvel arrêté vient compléter les sites prioritaires d'ores et déjà identifiés depuis 2018. **Désormais 3 000 sites** en France bénéficient ou bénéficieront d'une amélioration de la couverture mobile dans le cadre du *New Deal Mobile* en France.

Le programme entre dans la phase de traduction concrète pour les territoires. Malgré les contraintes liées aux conditions sanitaires, les services de l'État, les collectivités et les opérateurs ont maintenu leur activité en étroite collaboration afin de conserver le rythme de déploiement. Près de 800 nouveaux pylônes ont été mis en service depuis le lancement en 2018 du dispositif de couverture ciblée. Ce sont autant de communes qui bénéficient aujourd'hui d'une couverture mobile de qualité, sortant ainsi de l'isolement numérique.

Le recours au télétravail accru, l'accélération de la transition digitale des TPE-PME et commerçants, les cours à distance, renforcent l'importance de l'accès aux infrastructures numériques et fait peser sur les acteurs impliqués une exigence légitime d'accès à la 4G.

« Je me réjouis que les mises en service de sites 4G en Occitanie se fassent toujours sur un rythme soutenu au bénéfice des habitants et des professionnels. En outre 135 nouveaux sites que devront équiper les opérateurs, dans les 2 ans au plus, auront pu être choisis en 2021. » Etienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Jennifer RIEU
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.occitanie.gouv.fr/communiqués